

Image not found or type unknown



Saisie huissiers dans appartement de fonction

Par **million**, le **23/12/2008** à **12:24**

bjr,
Moi et ma femme somme en surendettement. Notre dossier a été refusé par la BDF. Actuellement en plus des agences de crédit nous payons des huissiers. Pour l'instant nous payons 4 huissiers "rubis sur l'ongle" depuis 4 ans. Le problème c'est qu'un huissier veut augmenter de 150 euros nos paiements. Nous avons envoyé un courrier pour un compromis.....sans trop y croire!
Question ma femme est Assistante Maternelle Agréée à notre domicile donc notre appartement est son "local" de travail. Au pire les huissiers ont-ils le droit de saisir dans l'appartement?
MERCI

Par **superve**, le **27/12/2008** à **15:18**

bonjour
Ce que vous appelez "logement de fonction" n'est en fait que votre domicile, dans lequel votre femme exerce son activité professionnelle ???
Dans un tel cas, le mobilier est saisissable, sauf ce qui est indispensable à l'exercice de votre activité professionnelle ou celle de votre femme.
Bien cordialement.